

(1)

(N° 55.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1875.

Crédits supplémentaires à rattacher au Budget du Ministère de l'Intérieur
pour l'exercice 1875 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. DE LEHAYE.

MESSIEURS,

La section centrale vient de s'occuper du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires sollicités par le Gouvernement.

Toutes les sections ont admis le projet à l'unanimité; la section centrale également lui donne son adhésion; toutefois, elle m'a chargé d'exprimer le vœu que le Gouvernement apporte dans toutes ces dépenses la plus grande économie. Moyennant cette restriction, la seule qui ait été faite, nous adoptons le projet de loi.

Le Rapporteur,
DE LEHAYE.

Le Président,
THIBAUT.

(1) Projet de loi, n° 37.

(2) La section centrale, présidée par M. THIBAUT, était composée de MM. WÖESTE, DE BRIET, T'SERSTEVENS, DELAET, DE LEHAYE et KERVYN DE LETTENHOVE.